



*Secrétariat général du CRIES
INSEE DR d'Ile-de-France
1, rue Stephenson - 78188 Montigny-le-Bretonneux
J. LIENHARDT - 01 30 96 92 10 - jean.lienhardt@insee.fr
F. BEAUFILS - 01 30 96 90 70 - francoise.beaufils@insee.fr
Fax : 01 30 96 92 35
Site internet du CRIES : www.cries-idf.fr*

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 16 OCTOBRE 2013

CRIES de la Région Île-de-France

*Les secrétaires généraux du CRIES
Éric Gillet et Jean Lienhardt*

SOMMAIRE

Introduction

1. Intervention de M. Boucherat, Président du CESER page 5
2. Intervention de M. Girodot, Président du CRIES page 6
3. Intervention de Mme Lagarde, Vice-présidente du CRIES page 6

Programme

1. Bilan de l'activité du CRIES (2012 - 2013) page 7
2. Présentation de la conjoncture francilienne page 10
3. Travaux en cours dans les commissions du CESER page 15
4. Les travaux issus de l'extension régionale de l'enquête « IVQ »
 - ▶ L'illettrisme et les difficultés face à l'écrit en Île-de-France page 16
 - ▶ Focus sur la vie professionnelle page 21
5. Rôle et fonctionnement des Carif-Oref page 23
6. Programme de travail du CRIES (mi-2013 / mi-2014) page 27
7. Réactions au programme de travail page 28

Clôture

- Intervention de M. Girodot page 29

- Annexes page 30

Interventions

Jean-Claude BOUCHERAT, président du CESER d'Île-de-France

Jean-Louis GIRODOT, président du CRIES d'Île-de-France

*Sylvie LAGARDE, vice-présidente du CRIES d'Île-de-France
et directrice régionale de l'Insee Île-de-France*

*Jean LIENHARDT, secrétaire général du CRIES,
direction régionale de l'Insee Île-de-France*

*Florence REY, service « Prospective et évaluation » de l'unité développement
du Conseil Régional d'Île-de-France*

*Éric GILLET, secrétaire général du CRIES,
Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France*

*Corinne MARTINEZ, responsable de la division « Démographie et politiques sociales »
à l'Insee Île-de-France*

*Bernard SIMONIN, responsable du service « Études statistiques évaluation »
à la Direccte d'Île-de-France*

*Catherine NASSER, déléguée générale à Défi métiers
le Carif-Oref francilien*

Assemblée plénière du CRIES du 16 octobre 2013

Introduction

Jean-Louis GIRODOT

Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie de votre présence. Je suis très heureux de vous accueillir pour cette assemblée plénière du Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES). Sans plus attendre, je vais passer la parole à mon ami, Jean-Claude Boucherat, président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) qui va nous dire quelques mots.

1. Intervention de Jean-Claude BOUCHERAT, Président du CESER d'Île-de-France

Mesdames et Messieurs bonjour,

Monsieur le président, cher Jean-Louis, Madame la vice-présidente, chère Sylvie, une nouvelle fois je suis très heureux de saluer ces deux personnalités et de les remercier aussi largement possible, au nom du CESER, des travaux accomplis dans l'intérêt de notre territoire francilien. J'ajoute également des remerciements en direction de Jean Lienhardt de l'Insee et d'Éric Gillet du CESER, tous deux formant notre secrétariat général du CRIES et assurant tout au long de l'année l'essentiel du travail, les convergences qu'il faut faire ensemble... tout deux démontrent une nouvelle fois que cet ensemble est de qualité.

Le CESER d'Île-de-France a toujours travaillé de concert avec le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES). Celui-ci constitue une source remarquable de données économiques et sociales qui nourrissent les travaux du CESER. Les travaux du CESER portant sur les aides régionales à l'emploi et sur les opportunités d'emploi et de développement économique dans la filière agroalimentaire francilienne attestent notamment de cette proximité. La journée consacrée aux statistiques de l'innovation, organisée par le CRIES le 14 juin 2013, et dont les échanges ont été très riches, prouve par ailleurs la nécessité de disposer d'un comité au niveau régional - J'en profite pour remercier chaleureusement Jean-Claude Prager pour l'apport qui fut le sien lors de cette rencontre « Innovation ».

Il est donc regrettable que, malgré l'appui des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'exemple du CRIES d'Île-de-France ne se soit pas encore répandu dans les autres régions françaises. Espérons que la future assemblée du CESER, qui sera élue prochainement, encouragera cette extension. Je ne manquerai pas de faire passer ce message à mon successeur - mon mandat de président du CESER s'achevant dans quelques semaines - pour qu'il se persuade, s'il ne l'est déjà, de l'importance de cette collaboration entre le CESER et le CRIES : il est essentiel, en effet, dans une région comme l'Île-de-France, de mobiliser en permanence les compétences économiques et sociales qui constituent le socle et la richesse du CRIES.

Enfin, les grands projets que sont le Grand Paris, le Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF) ou encore Paris métropole ne se mettront certes en place que par la volonté des responsables politiques, mais ces travaux devront faire l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation permanente. Or l'institution qu'est devenu le CRIES, avec son partenaire privilégié le CESER et avec l'appui des autorités d'État et les responsables élus, aura un rôle essentiel à jouer en la matière.

Merci de votre attention, je vous souhaite une très belle assemblée et je vous dis au plaisir.

2. Intervention de Jean-Louis GIRODOT, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci cher président, merci cher Jean-Claude pour ton allocution d'ouverture de l'assemblée plénière du CRIES. Nous savons, le CRIES a toujours pu compter sur l'appui efficace du CESER et de son président et je les en remercie. Nous sommes aussi aidés par les services de M. le préfet et de M. le président du Conseil régional et je tiens à les remercier pour ce soutien.

Une fois encore, chers amis, il m'est particulièrement agréable de nous retrouver ici, dans cet hémicycle régional, le siège régional. Cette séance plénière est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, mais aussi d'ouvrir des perspectives pour l'année à venir.

Le CRIES rassemble des représentants de l'État, de la Région, des quatre collèges du CESER, et de diverses institutions publiques et parapubliques, qui ont vocation à produire ou à utiliser de l'information dans notre région. Le CRIES d'Île-de-France organise des rencontres sur des problématiques franciliennes et anime des groupes de travail. L'animation, la coordination et l'information mutuelle sont les trois grandes missions du CRIES. A l'écoute des utilisateurs, il se saisit de sujets sur lesquels il existe une inadéquation supposée entre la demande et l'offre d'information, ainsi que de tous les sujets directement liés aux préoccupations actuelles des décideurs régionaux et locaux.

Depuis le 16 octobre 2012, date de notre dernière assemblée plénière, les travaux du CRIES ont été nombreux, notamment une rencontre sur les statistiques de l'innovation en Île-de-France, les groupes de travail portant sur des sujets relevant de l'intérêt général, les réflexions et les formations « Ménages » ou « Entreprises », et enfin les enquêtes et avis d'opportunité ; le dernier sur le logement des ménages justement.

Selon son habitude, le CRIES a parfaitement rempli sa mission d'instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales.

Mais, je passe maintenant la parole à Sylvie Lagarde, vice-présidente du CRIES, qui va nous commenter le programme de cette assemblée.

3. Intervention de Sylvie LAGARDE, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France

Merci Jean-Louis. En introduction, je voudrais tout d'abord remercier Jean-Claude Boucherat qui, à l'aube du renouvellement du CESER, a en effet beaucoup soutenu les travaux du CRIES et ce, sans relâche ; à la fois par ses introductions à chacune de nos rencontres avec beaucoup de conviction, mais aussi par l'implication de membres du CESER dans les travaux du CRIES. Il a également joué le rôle d'ambassadeur du CRIES dans la région et au-delà. Nous l'en remercions.

Aujourd'hui, l'assemblée plénière est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de se projeter sur l'année à venir en essayant de recueillir les demandes des uns et des autres et de voir comment orienter notre programme de travail pour répondre aux besoins des utilisateurs que vous êtes.

Cet après-midi est organisé en deux parties :

La première partie sera consacrée aux figures imposées que sont la présentation du bilan de l'année écoulée et une proposition de travaux pour l'année suivante par Jean Lienhardt (secrétaire général du CRIES), le point sur la situation conjoncturelle de l'Île-de-France par Florence Rey (Conseil régional) et la synthèse des travaux en cours au sein du CESER

par Éric Gillet (secrétaire général du CRIES) sur des sujets économiques et sociaux qui viendront alimenter la réflexion du CRIES.

La seconde partie sera, quant à elle, réservée aux figures libres. Il nous a paru intéressant de faire un point sur les travaux d'analyse et d'études en cours autour du sujet des compétences des adultes (des Franciliens) face à l'écrit en langue française notamment, et plus spécifiquement, sur les sujets d'illettrisme à partir d'une exploitation de l'enquête « IVQ 2011 » (Information et vie quotidienne) qui est une enquête pour laquelle une extension régionale a été menée sur l'Île-de-France. Ces travaux ont été menés en partenariat entre la Direccte, la DRJSCS, l'ANLCI, Défi métiers et la DR de l'Insee Île-de-France. Deux présentations sont prévues : une synthèse des principaux résultats franciliens (compétences à l'écrit, à l'oral et en calcul) par Corinne Martinez (Insee Île-de-France) ; un focus sur les adultes en emploi (sur la vie professionnelle) où comment les résultats peuvent aider à éclairer les politiques publiques, à orienter en matière d'emploi par Bernard Simonin (Direccte Île-de-France).

On terminera par un point spécifique sur Défi métiers, car le CRIES permet en effet à l'ensemble de ses membres de présenter leur organisation. Or Défi métiers, qui est le Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation-Observatoire régional de l'emploi et de la formation (Carif-Oref) d'Île-de-France, a beaucoup évolué dans la période récente ; Catherine Nasser, déléguée générale, présentera le rôle et le fonctionnement ainsi que l'évolution de l'organisation du Carif-Oref francilien.

Sans plus tarder, je vais laisser la parole à Jean Lienhardt qui va nous présenter les activités du CRIES réalisées sur l'année passée.

1. Bilan de l'activité du CRIES (octobre 2012 - septembre 2013)

Jean LIENHARDT

Bonjour à toutes et à tous,

Je vais vous présenter le bilan de ce que nous avons fait dans le cadre du CRIES sur la période de octobre 2012 à septembre 2013.

a) Opportunités relatives à des extensions régionales d'enquêtes

Le rôle du CRIES dans le montage des extensions

- Entre le CNIS et le Comité du « label » ;

Formation « ménages » (12 novembre 2012)

- Enquête « Logement 2013 » ;

Pas de formation « entreprises » en 2013

- A noter : la réforme de l'enquête hôtelière.

Au cours de l'année écoulée, il n'y a eu qu'une seule opportunité relative à des extensions régionales d'enquêtes, mais elle est d'importance. Réunie en novembre 2012, la formation « Ménages » était consacrée à l'enquête « Logement 2013 ». C'est donc la seule enquête nationale ayant donné lieu à une extension régionale en Île-de-France. En revanche, la formation « Entreprises » n'a pas été réunie.

Le bilan des extensions régionales, réalisé région par région, fait également apparaître qu'en dehors de l'enquête « Logement », il existe des opportunités sur l'enquête « Community Innovation Survey » (CIS), et quelques initiatives rares concernant des enquêtes autonomes sur les filières aéronautique ou automobile, en Aquitaine, en Midi-

Pyrénées ou dans le Nord - Pas-de-Calais, par exemple. Toutes les enquêtes ne donnent donc pas lieu à des extensions, ce qui peut être jugé regrettable.

b) Demi-journée d'échanges : retour d'expériences d'utilisations de DIAF-RP : 11 janvier 2013

Objet : faire le point des utilisations de DIAF-RP après un « recul » de 18 mois.

Échanges d'expériences

- Démonstration de l'outil DIAF d'acquisition des zonages ;
- Témoignages franciliens d'utilisateurs de services (essentiellement communes, mais aussi départements et intercommunalités) ;
- Évolutions applicatives de DIAF RP.

Principales conclusions

- Une réflexion sur l'hétérogénéité territoriale au niveau des communes, mais des usages encore limités à la seule description des zones d'analyse ;
- Un outil d'échanges entre élus et chargés d'étude : pédagogie ;
- Des suggestions d'évolution de DIAF (comparaisons temporelles).

Début 2013, une demi-journée a été consacrée au partage de retours d'expérience concernant l'utilisation de l'outil de Diffusion infracommunale à façon du recensement de la population (DIAF-RP), qui permet aux utilisateurs de constituer eux-mêmes leur périmètre de travail pour procéder au recensement de la population. Cet instrument a été mis en place en avril 2012. Une vingtaine de conventions ont été passées depuis cette date, principalement avec des communes de plus de 50 000 habitants.

Trois enseignements peuvent être tirés de cette opération d'évaluation de l'outil DIAF-RP. Tout d'abord, elle permet aux communes de mener une réflexion sur la pertinence de ces définitions territoriales que sont les îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS) qui appellent classiquement une distinction entre périmètre de pouvoir - action des communes - et périmètre de savoir - études statistiques. Ensuite, elle peut être un moyen, pour certains chargés d'étude, de faire reconnaître leur travail au sein des communes, car le décalage entre l'information statistique et les problèmes politiques des maires se retrouve à l'intérieur même des institutions. Enfin, des pistes d'évolution de DIAF-RP sont à envisager : les périmètres étant définis « à façon », et donc variables d'une année sur l'autre, le DIAF-RP ne permet pas d'établir des comparaisons temporelles.

Il était important néanmoins de s'engager dans un tel dispositif, même si les résultats ne sont pas très positifs. Il se trouve, en effet, que nous arrivons au terme du cycle de cinq ans du recensement de la population (RP) : le moment est donc propice pour mettre en place un échange de retours d'expériences d'utilisation du RP, dans un cadre qui reste à définir, et envisager d'y apporter quelques améliorations.

c) Rencontre sur les « statistiques de l'innovation » : 14 juin 2013

Prétextes

- Arrivée à maturation d'un ensemble de travaux régionaux et pluri-régionaux issus des exploitations des CIS ;
- Réflexions stratégiques sur les SRI (bilan/évaluation/nouveaux développements théoriques) ;
- Thème d'actualité peu mis en valeur au sein du CRIES ;
- Rencontre organisée avec l'aide du Conseil régional.

Les données sur l'innovation : paysage et pédagogie

- Panorama général & académique ;
- Incontournables statistiques de brevets ;

- L'enquête communautaire sur l'innovation (CIS) et ses exploitations régionales (déterminants régionaux de l'innovation) ;
- Diagnostic francilien.

Les stratégies SRI en Île-de-France

- D'une stratégie à l'autre : SRI & SRDEI, RI3S ;
- Table ronde avec les acteurs du terrain : compétitivité, financement, accompagnement, liens avec la recherche.

Le conseil régional Île-de-France a par ailleurs aidé le CRIES à organiser, en juin 2013, une rencontre autour des « statistiques de l'innovation ». Cet événement avait pour but de rapprocher le CRIES des entreprises, car il dispose de peu d'informations sur les statistiques de ces dernières, notamment les comptes d'entreprise, les taux de marge, etc.

Lors de cette rencontre, le CRIES a décrit le paysage statistique tournant autour de l'innovation, puis en a dressé un panorama général et académique. La question des statistiques des brevets a également été évoquée, ainsi que l'enquête communautaire « Innovation ». Enfin, un diagnostic de l'innovation francilienne a été établi.

Les Stratégies régionales d'innovation (SRI) ont également été évoquées à cette occasion et, pour conclure cette rencontre, une table ronde a réuni des acteurs de terrain autour des questions de la compétitivité, du financement, de l'accompagnement et des liens avec la recherche.

Toutes les contributions et les actes de cette rencontre sont disponibles sur le site du CRIES.

d) Les marronniers

Les actes de l'assemblée plénière d'octobre 2012

- publiés début 2013... sur le site www.cries-idf.fr

Groupe de travail sur les indicateurs conjoncturels

- Lieu d'échanges et de réflexion sur les méthodes ;
- ...plus dans la présentation de Florence Rey (à suivre).

Synthèse des programmes de travail des membres du CRIES

- ...décalé, compte tenu de la date de l'AP (voir site CRIES) ;
- Exemple du CESER et de Défi métiers (à suivre).

Mise à jour du site cries-idf.fr

- Chargement des documents « historiques ».

Bureau du CRIES : tous les deux mois

- Prochaine réunion : 8 novembre 2013.

Le CRIES regroupe une quarantaine d'organismes, tous chargés d'établir des statistiques. Mais une quinzaine d'entre eux ont un programme de travail qui isolent un ou deux projets méritant d'être mis en lumière par l'activité du CRIES. Chaque année, en mars-avril, Françoise Beaufilet établit la synthèse des programmes des membres du CRIES.

Le Bureau se réunit tous les deux mois environ et c'est ce Bureau qui vous propose un premier projet de programme de travail pour l'année qui vient.

Jean-Louis Girodot

Merci Jean pour ce bilan synthétique et en même temps très complet de l'activité 2012-2013 du CRIES. Nous allons maintenant entendre Florence Rey, chargée de mission au service Prospective et évaluation de l'unité développement du Conseil régional d'Île-de-France, qui va nous présenter le point sur la conjoncture francilienne.

2. Présentation de la conjoncture

Florence REY

Bonjour,

En premier lieu, je tenais à excuser Éric Mulot, responsable du service Prospective et évaluation de la direction de la Stratégie et des territoires de l'unité Développement de la Région, qui a été retenu par d'autres obligations.

Aujourd'hui, je vais vous présenter quelques points saillants de la conjoncture internationale d'une part et de la situation économique de la région Île-de-France d'autre part.

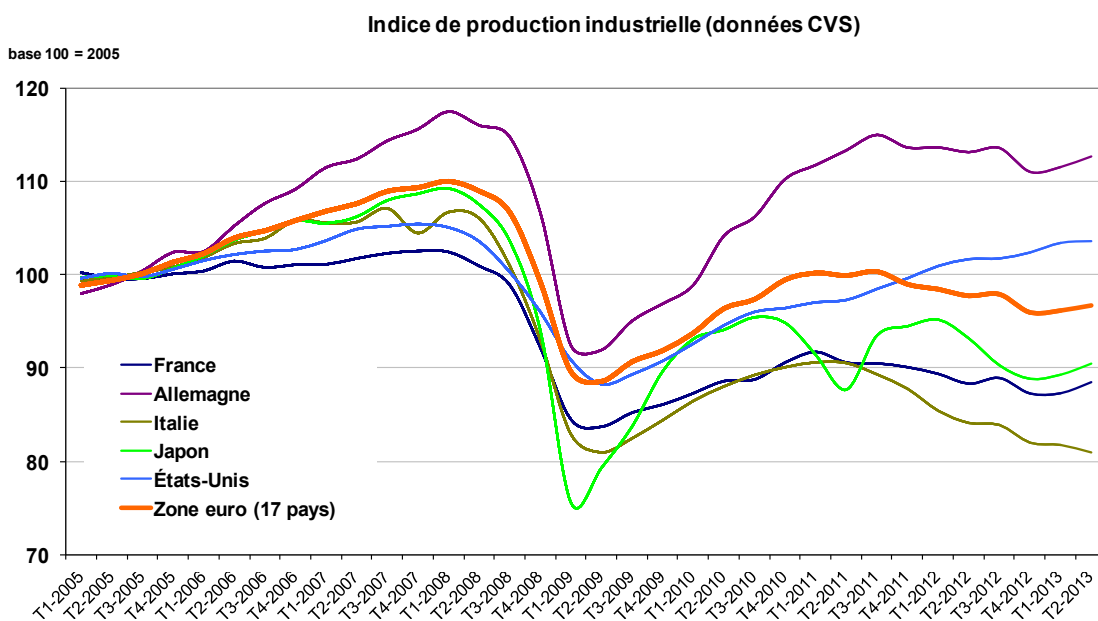
a) La conjoncture internationale

La croissance mondiale ralentit. En effet, elle devrait rester sous la barre des 3 % en 2013, cependant un léger rebond est annoncé pour 2014. On entrerait dans une « phase de transition » qui se caractérise par un renforcement de la croissance des pays avancés au détriment des économies émergentes dont la croissance ralentit. Ainsi, on observe depuis le début de l'année :

- une croissance qui s'installe aux États-Unis ;
- le redressement du Japon qui se fait jour avec la mise en œuvre des « Abenomics » l'année dernière (1) ;
- et une accélération au Royaume-Uni.

Par ailleurs, on observe également des signes de reprise dans la zone euro. Au 2^e trimestre, elle est sortie d'une récession qui a duré un an et demi.

A titre d'exemple, l'indice de production industrielle semble, en effet, indiquer que cette dernière pourrait avoir atteint un point bas fin 2012.



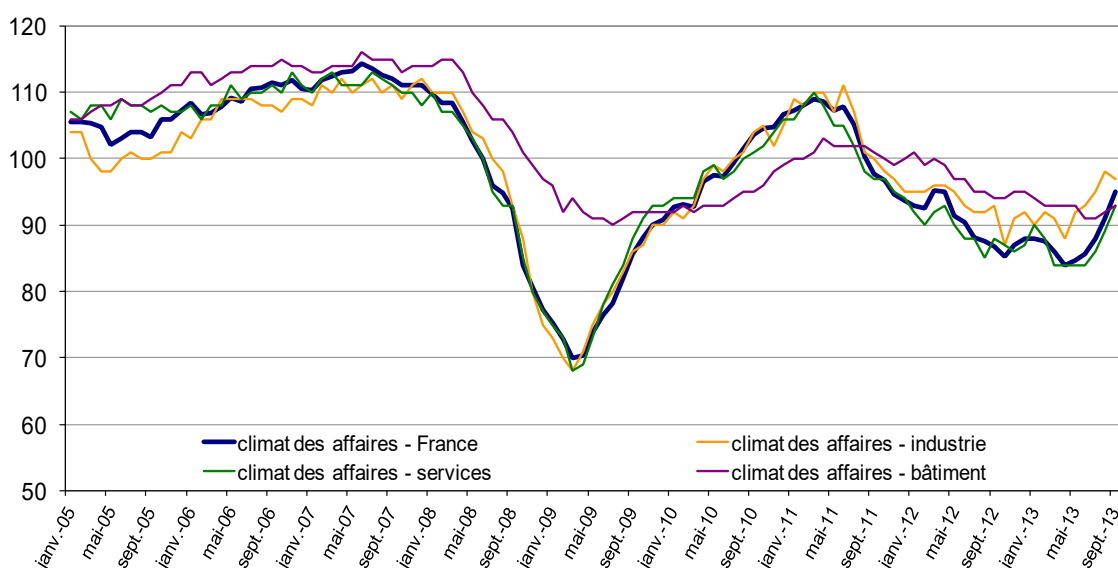
Source : OCDE

(1) Abenomics est un mot-valise formé par la fusion du nom de Sinzō Abe et du mot Economics. Ce néologisme sert à désigner les mesures instaurées par le Premier ministre japonais depuis son entrée en fonction en décembre 2012, ayant pour objectif à terme de relancer l'économie du pays.

Les indicateurs d'enquêtes conjoncturelles plus récents plaident pour la poursuite du redressement. Les données PMI de septembre signalent une consolidation du rebond dans la zone euro. L'indice s'est maintenu au-dessus de la barre du 50 qui correspond à une expansion de l'activité tout au long du 3^e trimestre 2013.

La France pourrait également bénéficier de l'effet positif du cycle comme le montre l'indicateur synthétique du climat des affaires : tous les secteurs sont orientés à la hausse, tant l'industrie que les services et le bâtiment.

Indicateur synthétique du climat des affaires en France



Source : Insee

L'Insee pointe également l'amélioration des exportations sur la fin de l'année, ainsi que le redressement progressif de l'investissement des entreprises.

Cependant, il faut savoir que la croissance du deuxième trimestre, intervenue après deux trimestres de décroissance, tient beaucoup à des éléments circonstanciels liés aux stocks et à la consommation de produits énergétiques. En outre, le climat des affaires s'améliore certes, mais il part d'un point bas. Enfin, l'emploi marchand continue de reculer en France.

Il faut donc attendre que tous ces éléments d'enquête se concrétisent dans la production avant de se prononcer sur la situation économique du pays.

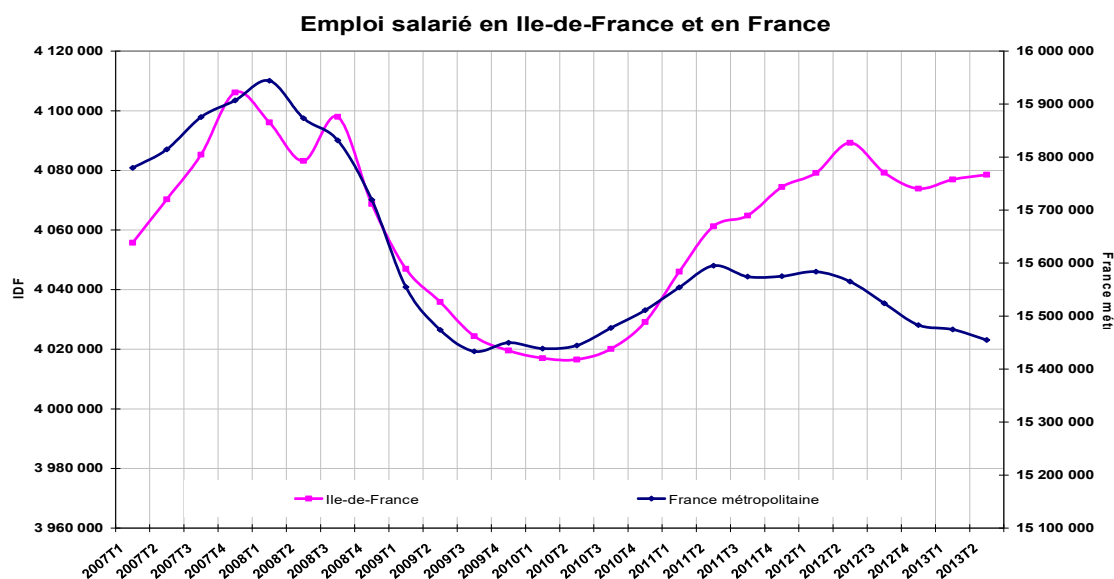
b) La conjoncture en Île-de-France

D'une manière générale, l'Île-de-France a globalement moins souffert que la moyenne nationale.

Le marché du travail

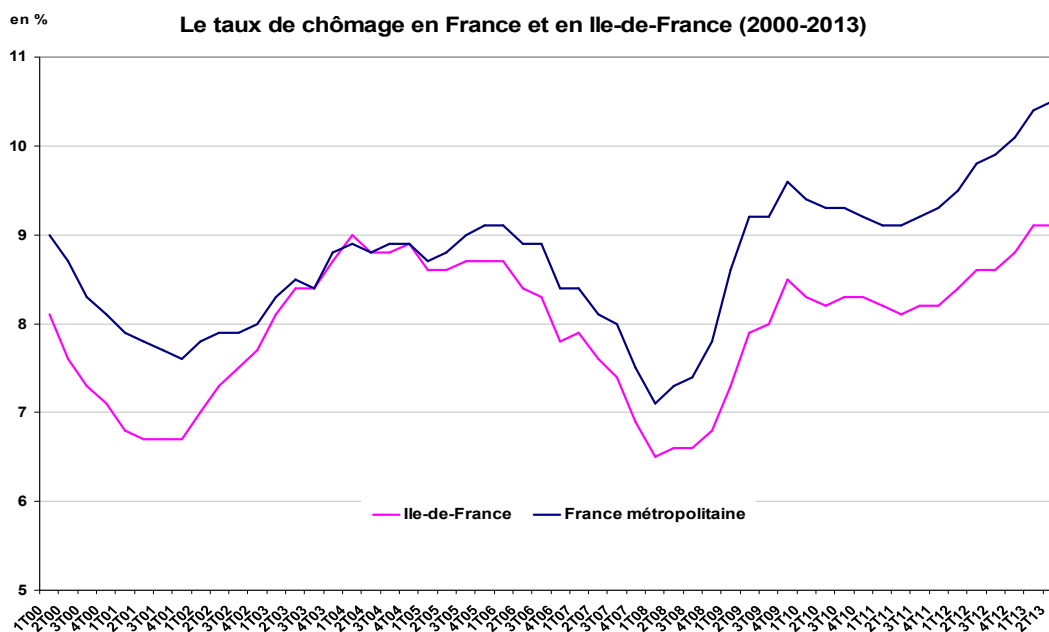
Le marché du travail résiste mais ne s'améliore pas et le taux de chômage y est moins important que dans le reste de la France.

L'emploi francilien est stable (- 0,3 % sur un an), alors qu'au niveau national l'emploi recule beaucoup plus fortement.



Source : Insee

Au 2^e trimestre 2013, le taux de chômage s'établit à 9,1 % en Île-de-France et à 10,5 % pour la France métropolitaine ; l'écart s'accroît en faveur de la région : - 1,4 point ; il y a un an, l'écart était de - 1,2 point.



Source : Insee

Cette résistance de l'Île-de-France s'explique par :

- la surreprésentation de l'emploi cadre (moins affecté) ;
- la sous-représentation de l'intérim et de l'emploi industriel ;
- la bonne tenue de l'activité touristique.

L'appareil productif

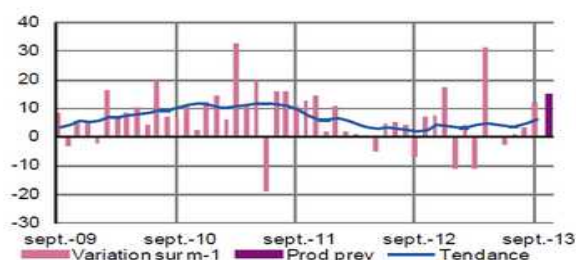
L'appareil productif renvoie également des signaux convergents de hausse de l'activité depuis l'été 2013.

Du côté de la production dans l'industrie, une amélioration de l'activité est attendue et l'indicateur du climat des affaires est de nouveau remonté à sa moyenne de longue période en Île-de-France.

Dans les services, les chefs d'entreprise ont constaté une variation positive de l'activité. Mais, l'indicateur du climat des affaires est encore en deçà de son niveau de longue période.

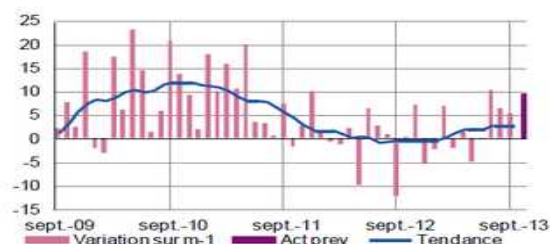
Industrie Île-de-France

Production passée et prévisions
(en solde d'opinions CVS)



Services marchands Île-de-France

Évolution globale
Activité passée et prévisions
(en solde d'opinions CVS)



Source : Banque de France

Enfin, après un début 2013 contrasté, le secteur hôtelier s'inscrit dans une conjoncture favorable, et le taux d'occupation rejoint ses plus hauts niveaux.

Le marché de l'immobilier

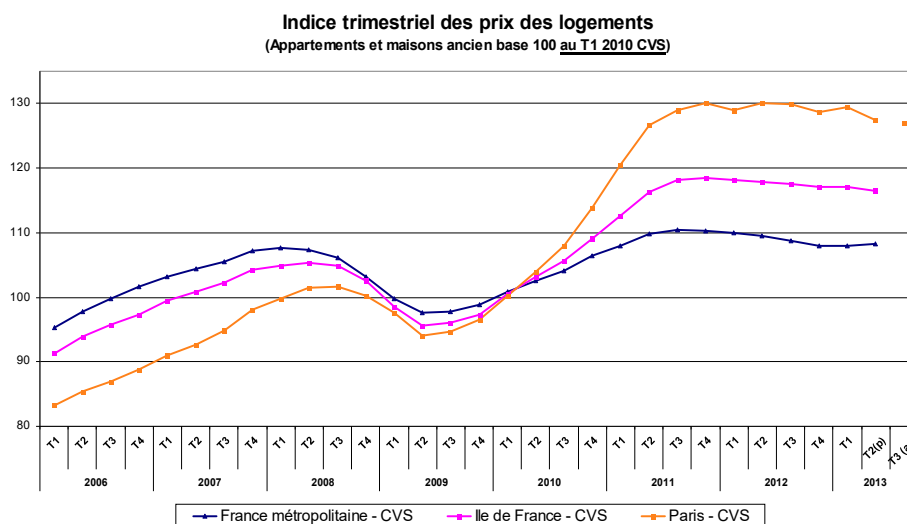
Dans le secteur résidentiel, on observe deux pics :

- les autorisations de construction de logements neufs ont grimpé, ces douze derniers mois, à des niveaux jamais atteints et bien supérieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. Il semble cependant que le point haut ait été atteint puisque l'on assiste à une décrue de ces logements prévus ;

- le prix des logements est en léger reflux, mais ce reflux est extrêmement lent. Sur le dernier trimestre, la croissance des prix est plutôt à la hausse au niveau national, et à la baisse en Île-de-France. Mais il devrait baisser à Paris à partir du troisième trimestre - c'est du moins ce que laissent entrevoir les données recueillies sur les avant-contrats des notaires.

S'agissant des transactions de logement, le marché s'est retrouvé presque bloqué avec une forte chute des transactions immobilières, tant dans le neuf que dans l'ancien. Il semble néanmoins que cette chute soit enrayerée puisque l'on enregistre de nouveau une croissance du taux de transactions, qui reste cependant à un niveau extrêmement bas. Cette chute des transactions est intervenue alors que les prix commençaient à baisser et que les taux d'intérêt sur les emprunts étaient aussi extrêmement faibles. Le marché immobilier est donc à la peine.

Enfin, les transactions sur les bureaux souffrent, elles aussi, en Île-de-France et connaissent des niveaux proches de ceux de 2009, ce qui n'est pas bon signe.



Sources : Indices Notaires-Insee

En conclusion, des signes de reprise peuvent donc être observés mais il faut les interpréter prudemment. En effet, ces indicateurs doivent se concrétiser, et seule leur résistance dans la durée impliquera une réelle amélioration du marché du travail, susceptible de se traduire par des embauches et des investissements.

A noter, le dernier point de conjoncture (version courte) sera disponible prochainement sur le site Internet du CRIES ([voir annexe 1](#)).

Échanges avec la salle

Serge Dobel

Nous sommes très demandeurs, au niveau départemental, de tels éléments de conjoncture, malheureusement tous les indicateurs ne sont pas déclinés à l'échelon départemental, ce qui serait extrêmement souhaitable. En effet, du fait de sa situation financière, le conseil général du Val-d'Oise est suivi par une agence de notation, qui nous demande de produire de manière trimestrielle des éléments de conjoncture relativement précis. Je pense notamment à l'indicateur de l'emploi salarié marchand que nous avons toujours avec un décalage important. D'autant que dans le Val-d'Oise, le département avait connu, début 2013, une baisse artificielle de l'emploi liée à des réaffectations d'emplois d'Air France sur la plateforme de Roissy, qui ont biaisé un peu les chiffres... Ainsi, l'indicateur n'avait plus beaucoup de sens ou de fiabilité. Les conseils généraux ont donc besoin de disposer de ces indicateurs dans des délais et à une fréquence relative la plus optimale dans leur échelle territoriale.

Florence Rey

Les données que vous demandez ne sont pas produites par la Région, mais fournies par des partenaires. D'ailleurs, j'ai trouvé les données du deuxième trimestre 2013 seulement ce jour, 16 octobre, via le site de l'Insee.

Sylvie Lagarde

Les données trimestrielles sur l'emploi, dont l'Insee est producteur, sont disponibles 90 jours après la fin du trimestre, tant au niveau départemental que régional, puis nous validons les données. Actuellement, avec notre mode de production, il est difficile d'aller plus rapidement, en tout cas sur le niveau fin, notamment départemental. Avant, on faisait une production à 70 jours du niveau régional, avec des données un peu plus frustrées, mais le niveau départemental prend plus de temps. Bien sûr, nous sommes conscients de ce besoin. Effectivement, là nous allons sortir les données du T2 (deuxième trimestre).

Jean-Louis Girodot

Je remercie Florence Rey. Nous allons poursuivre et j'invite Éric Gillet à prendre la parole pour la présentation des travaux en cours dans les douze commissions du Conseil économique, social et environnemental régional.

3. Travaux en cours dans les commissions du CESER

Éric GILLET

M. le président Boucherat, M. le président Girodot, Mme la vice-présidente Lagarde, Mesdames et Messieurs,

Comme vous ne l'ignorez plus, le Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France (CESER) est, auprès du conseil régional et de son président, l'assemblée consultative qui, par ses avis, concourt à l'administration de la Région. Il étudie ainsi tous les aspects de la vie régionale, éclairant, voire initiant, les réflexions et les politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de transports, de formation, d'environnement et d'action sanitaire et sociale.

Seconde assemblée régionale, le CESER représente le monde économique, social, associatif et environnemental. Le décret du 27 janvier 2011 fixe sa composition à 128 membres. Les conseillers sont désignés par leurs organismes pour un mandat de six ans. Ils sont répartis en quatre collèges.

Les membres du CESER sont ensuite répartis dans 11 commissions thématiques et une section. Chacune de ces commissions thématiques étudie les dossiers qui lui sont confiés par le bureau, rédige un rapport et/ou un projet d'avis qui est ensuite débattu puis voté par l'assemblée plénière avant d'être transmis à l'Exécutif régional.

Le mandat des conseillers du CESER se terminant le 31 octobre 2013, il sera procédé à son renouvellement par M. le préfet Daubigny au mois de novembre 2013. Un rajeunissement ainsi qu'une meilleure parité devraient voir le jour.

Pour votre information, voici quelques avis regroupés par commission compétente rendus par le CESER et ce, depuis la dernière assemblée plénière. La liste des avis et rapports (accompagnée des liens) présentés en séance sont proposés en [annexe 2](#).

Le CESER travaille actuellement sur différents sujets :

- la politique européenne ;
- la gestion régionale des fonds européens ;

- le plan de méthanisation ;
- la filière bois ;
- le plan régional de gestion des déchets de chantier ;
- le SDRIF ;
- l'aménagement du territoire francilien ;
- l'informatisation des lycées ;
- l'enseignement supérieur et la recherche dans leurs relations avec les entreprises ;
- le schéma régional des formations ;
- l'économie souterraine ;
- les orientations budgétaires et le budget primitif 2014 ;
- les loisirs de plein air des jeunes et des familles en Île-de-France ;
- l'amélioration de l'accessibilité terrestre aux aéroports de Roissy et Orly ;
- l'enquête publique sur le Plan de déplacements urbains (PDU), etc.

Le CESER est une représentation de la société civile qui s'attelle à de multiples sujets intéressants les Franciliens, dont beaucoup traitent de l'économie sociale. Ce rappel succinct du travail accompli vous montre, s'il en était besoin, que le CESER, mené par son président, est une institution dynamique et réactive.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Louis Girodot

Merci à Éric pour cette présentation synthétique des travaux. Effectivement, les travaux du CESER sont très riches et nous avons, parmi nous, une des quatre vice-présidents, en l'occurrence une présidente, Danièle Luccioni. Aussi, n'hésitez pas à poser des questions sur le CESER qui est pratiquement en cours de renouvellement, puisque le Préfet a communiqué hier la liste des organisations qui seront membres du prochain CESER, installé dans quelques jours, et qui prendra ses fonctions pour six ans.

Nous allons maintenant passer à la séquence suivante réservée à la présentation des travaux issus de l'extension régionale de l'enquête « Information et vie quotidienne » 2011, notamment sur les questions d'illettrisme ou de difficultés face à l'écrit en Île-de-France. Corinne Martinez, responsable de la division « Démographie et politiques sociales » à l'Insee Île-de-France, va vous présenter cette intervention. Le zoom sur la vie professionnelle sera présenté par Bernard Simonin, responsable du service « Études statistiques évaluation » à la Direccte d'Île-de-France.

Corinne Martinez vous avez la parole.

4. Les travaux issus de l'extension régionale de l'enquête « IVQ » 2011

▷ L'illettrisme et les difficultés face à l'écrit en Île-de-France

Corinne MARTINEZ

Cette présentation se fera en deux temps.

Tout d'abord, je vous présenterai le résultat de cette extension avec pour objectif de rendre compte au CRIES qui avait donné un avis favorable à l'extension régionale de l'enquête « Information et Vie Quotidienne » (IVQ) en Île-de-France il y a deux ans. Il s'agit aujourd'hui de faire le point à la fois sur la collecte de l'enquête d'extension, sur ses résultats (publiés ou à venir) et sur la diffusion (en cours).

Bernard Simonin, quant à lui, vous fera un point sur l'utilisation opérationnelle possible pour une direction comme la Direccte, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

1) De 2011 à 2013

L'avis d'opportunité émit par la formation « Ménages » du CRIES en octobre 2011 mentionnait plusieurs points sur lesquels je vais revenir tout au long de la présentation.

Ainsi, l'avis mentionnait que le questionnaire servant à l'enquête d'extension devait comprendre :

- des questions permettant de mesurer les compétences de base (lecture, écriture, compréhension, expression orale et calcul) chez les adultes de 16 à 65 ans ;
- des questions sur les déterminants ;
- des questions sur la vie professionnelle et la vie quotidienne.

L'enquête IVQ 2011 fait suite à une enquête pilote menée en 2002 et une première enquête réalisée en 2004. L'Île-de-France n'a pas figuré dans la liste des extensions régionales de l'enquête 2004 (comme l'Aquitaine, le Nord-Pas-de-Calais ou les Pays de la Loire). Néanmoins, à partir de la méthode des « petits domaines » (qui donnait des statistiques différentes), des résultats et analyses limités des difficultés rencontrées par la population francilienne face à l'écrit et à l'oral ont été diffusés en février 2007.

Autre point soulevé par l'avis, les nouveautés du questionnaire. Les évolutions intervenues depuis la dernière enquête concernent l'insertion de questions sur la formation tout au long de la vie et des questions sur les compétences à l'oral qui n'avaient pas été évoquées en 2004.

L'avis d'opportunité mentionnait également la nécessité de diffuser les résultats régionaux en même temps que les résultats nationaux, ce qui a été fait en décembre 2012.

Enfin, il faisait état du grand intérêt de cette enquête pour les plans d'intervention publique. Il n'est pas inutile de rappeler que l'illettrisme a été déclaré en 2013 « Grande cause nationale ».

Suite à cet avis d'opportunité favorable, des travaux ont été menés par l'Insee en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), Défi métiers, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) d'Île-de-France et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), financeurs de l'extension régionale. Les partenaires mentionnaient la diffusion des résultats dans la première année après la fin de la collecte.

2) La collecte

La collecte s'est déroulée entre octobre 2011 et janvier 2012. Les résultats ont été diffusés en décembre 2012 (soit une diffusion dans l'année de collecte). Le taux de réussite était de 64 % pour l'Île-de-France, ce qui est un bon résultat pour la région. Il y avait près de 1 600 questionnaires utilisables.

A la fin de la collecte, la maîtrise d'ouvrage déclarait que la collecte s'était mieux passée qu'en 2004, que l'échantillon était plus important, qu'il y avait moins de déchets, davantage de questionnaires avec des exercices complets et que tout ceci était dû à la forte

implication de tous les intervenants, tant au niveau de la conception que des enquêteurs qui avaient suivi une formation poussée et qui avaient eu à cœur de réussir cette enquête.

3) Les résultats

Rappel

Pour mémoire, chaque personne interrogée passe un premier exercice qui portait sur un support familier, à savoir un programme de télévision. On teste la capacité à lire des mots isolés, celle de comprendre un texte très court. Concrètement, ce ne sont que des compétences de base. En l'absence de difficulté, l'enquêté est orienté vers une série d'exercices de compréhension plus complexes ; on obtient ainsi toute la graduation des compétences. Sinon, si l'enquêté a « échoué » au premier test, il passe des exercices assez simples qui permettent d'affiner le diagnostic sur les difficultés face à l'écrit.

En fonction des réussites aux exercices simples, les personnes en difficulté ont été classées en trois catégories de difficultés :

- celles qui ont réussi moins de 40 % des exercices simples sont jugées en difficulté grave face à l'écrit ;
- celles qui ont obtenu entre 40 et 60 % de réussite sont jugées en difficulté assez forte ;
- celles qui ont obtenu entre 60 et 80 % de réussite sont jugées en difficulté partielle.
- au-delà de 80 %, les personnes remontent dans le « non difficulté ».

Enfin, la notion de « difficulté importante » regroupe les personnes en difficulté grave ou assez forte. C'est sur cette population que porte la majorité de nos statistiques présentées aujourd'hui.

Éléments de cadrage et éclairages possibles grâce à l'extension

13 % des Franciliens sont en difficulté importante face à l'écrit (difficulté grave ou assez forte), contre 11 % à l'échelle métropolitaine. Cela représente 1 million de Franciliens âgés de 16 à 65 ans.

Autre notion, les personnes en situation d'illettrisme sont des personnes en difficulté importante face à l'écrit et ayant eu leur première scolarisation en France. En Île-de-France, ils ne représentent que 5 % des personnes âgées de 16 à 65 ans, soit 320 000 personnes concernées (7 % en métropole).

16 % des Franciliens sont également en difficulté face à l'oral et autant face au calcul. Enfin 3 % d'entre eux combinent des difficultés à l'écrit, à l'oral et en calcul et trois Franciliens sur dix sont touchés au moins par une de ces difficultés.

Domaines de compétences : écrit, oral et calcul	Île-de-France	Province
	en %	en %
Personnes en difficultés importantes face à l'écrit	13	11
Personnes en difficultés en compréhension orale	16	15
Personnes en difficultés en calcul	16	16
Personnes en difficulté dans au moins un des domaines	29	28
Personnes en difficulté dans les trois domaines	3	2
Personnes ayant réussi au moins 80 % des exercices de l'écrit	25	20

Source : Insee, enquête Information et Vie Quotidienne, 2011

Champ : personnes de 18-65 ans vivant en ménages ordinaires

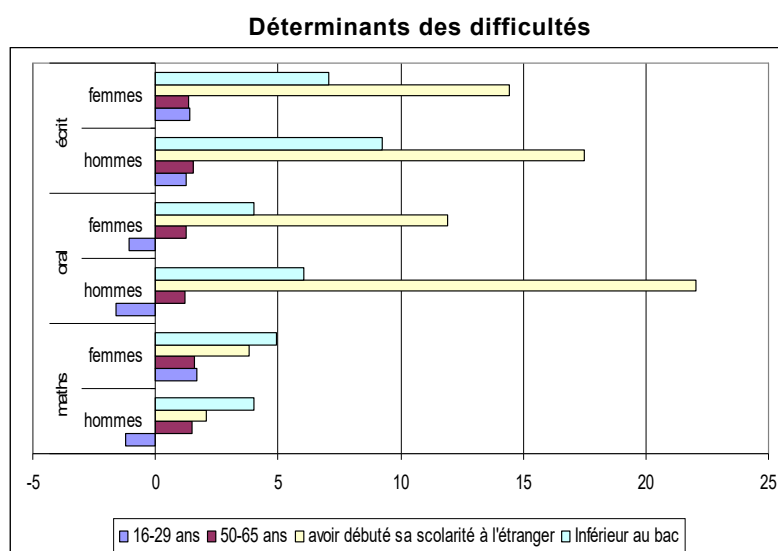
L'enquête d'extension a confirmé que les principaux déterminants de ces difficultés sont l'âge, le niveau d'études et le fait d'avoir débuté sa scolarité à l'étranger.

A l'échelle de l'Île-de-France, le principal déterminant est le fait de n'avoir pas été scolarisé au départ en langue française en France. 59 % des personnes en difficulté ont, en effet, appris à lire dans une autre langue et 80 % ne parlaient pas uniquement le français chez eux.

Trois Franciliens en difficulté sur quatre sont nés à l'étranger. Et les immigrants franciliens sont plus souvent touchés que ceux de province. Ils sont depuis moins longtemps en France que les immigrants de province. Les immigrants sont moins nombreux dans les autres régions et ils sont moins touchés par les difficultés. Par comparaison, grâce à l'extension, la part des personnes nées à l'étranger est moindre : 38 % en PACA et 9 % en Nord - Pas-de-Calais.

L'enquête a également souligné que les Franciliens natifs de province sont plus compétents que les Franciliens nés en Île-de-France. Les provinciaux qui 'montent à la capitale' viennent finir leurs études ou trouver un emploi (de cadre souvent). Ils sont donc meilleurs que les Franciliens natifs d'Île-de-France.

Cette enquête montre aussi que les Franciliennes sont autant en difficulté à l'écrit que les Franciliens. Le fait que la région Île-de-France soit une terre d'accueil des étrangers joue aussi un rôle sur ce point, puisque les femmes immigrées ont plus de difficultés en Île-de-France qu'en province. Cela tient au fait qu'elles sont depuis moins longtemps sur le territoire. En province, en revanche, elles sont moins en difficulté : 2 sur 4 en province, contre 3 sur 4 en Île-de-France.



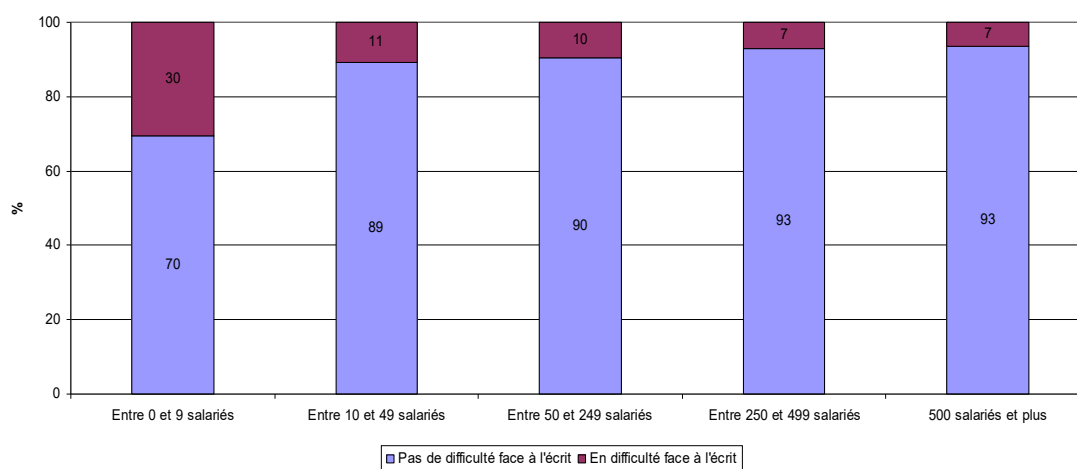
Source : Insee

Les différents déterminants des difficultés ne jouent pas avec la même intensité pour les hommes ou les femmes ; les facteurs influant souvent plus pour les hommes que pour les femmes.

Un module de l'enquête qui s'intéressait à « comment fait-on pour vivre quand on a des difficultés à l'écrit en particulier », fait apparaître :

- 5 % de la population sont en situation d'illettrisme, contre 8 % en province ;
- 43 % des Franciliens en difficulté déclarent ne pas pouvoir écrire une lettre, mais que 80 % d'entre eux demandent de l'aide pour y parvenir ;
- 9 Franciliens en difficulté sur dix pratiquent une activité de loisirs (99 % à l'échelle de la population francilienne) ; la première cause de l'absence de pratique de loisir est financière, donc indépendante des difficultés face à la langue ; les personnes en difficulté ont des revenus inférieurs en moyenne à celle des autres Franciliens.
- c'est également le côté financier qui freine leurs relations amicales ou familiales ; un tiers des personnes a déclaré ne pas avoir les moyens financiers pour recevoir des amis.

Vie professionnelle



La conciliation des difficultés et de la vie professionnelle fait apparaître :

- 41 % des personnes au foyer sont en difficulté importante face à l'écrit, mais l'enquête ne permet pas de savoir si elles restent au foyer par choix à cause de leurs difficultés ou à un renoncement à s'insérer sur le marché du travail ;
- 44 % des ouvriers sont en difficulté face à l'écrit - la catégorie socioprofessionnelle la plus touchée ;
- 30 % des salariés des entreprises de moins de 10 salariés sont en difficulté face à l'écrit.

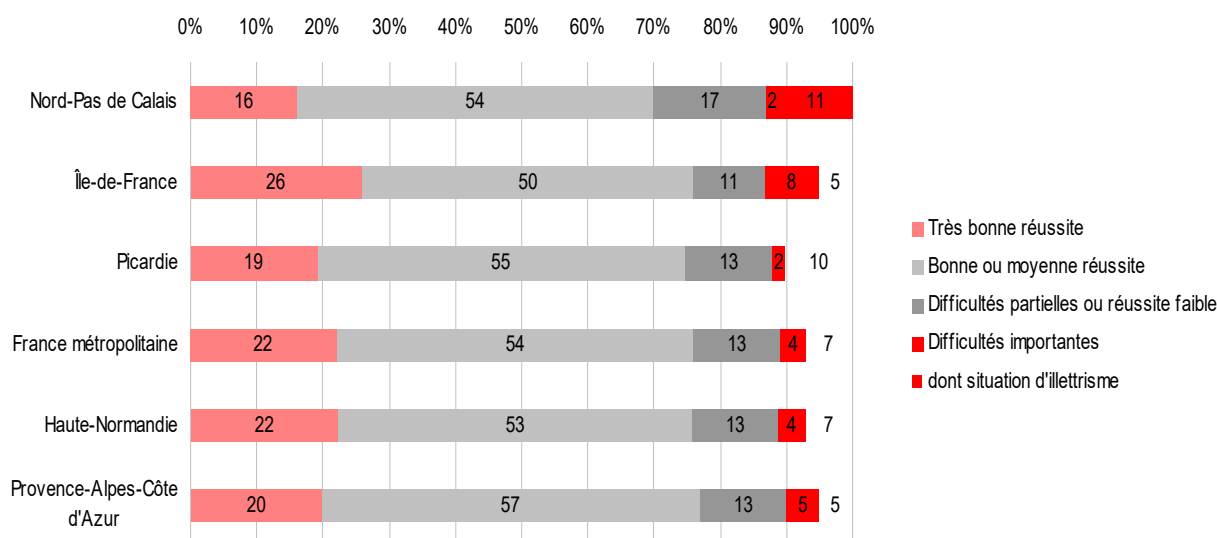
Les travailleurs les plus en difficultés, comme pour l'ensemble des Franciliens, sont les personnes n'ayant pas effectué leur scolarité en France.

S'agissant de l'utilisation de l'écrit dans la vie professionnelle (lire une note, une instruction un courrier), des personnes déclarent être en difficulté à l'écrit dans leur travail, alors qu'elles ne sont pas détectées en difficulté dans l'enquête « IVQ ». Ainsi, en croisant ces deux observations, on arrive à 570 000 personnes gênées, soit 13 % des personnes concernées. Cet ordre de grandeur est le même pour l'écriture.

Outre l'Île-de-France, quatre autres régions ont également procédé à une extension de l'enquête « IVQ » : Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Haute-Normandie, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie.

En Nord - Pas-de-Calais comme en Île-de-France, 13 % des personnes sont en difficulté importante face à l'écrit. Mais la différence entre les deux régions porte sur les personnes en situation d'illettrisme : 11 % sont dans cette situation en Nord - Pas-de-Calais, alors que 5 % seulement le sont en Île-de-France ; un niveau proche de celui de PACA qui compte seulement 10 % de personnes en difficulté importante face à l'écrit.

Compétences à l'écrit - Réussite aux exercices



Globalement, la région Île-de-France compte davantage de personnes en difficulté que les autres régions, mais moins de personnes en situation d'illettrisme. L'Île-de-France a également recueilli le meilleur taux de réussite aux exercices, 26 % des Franciliens ayant obtenu un score de plus de 80 %.

4) La diffusion

En décembre 2012, un document de quatre pages intitulé « *Un million de Franciliens en difficulté importante face à l'écrit* » a été publié (opération nationale coordonnée). Demain, 17 octobre 2013, une autre publication de quatre pages sera mise en ligne sur le site Internet de la Région Île-de-France et sur celui de l'Insee. Enfin, à paraître en décembre prochain, un dossier de cinq chapitres : ensemble des compétences, illettrés, vie professionnelle, vie quotidienne, hommes-femmes.

Quelques études issues de l'enquête « IVQ 2011 » et publiées par l'Insee sont proposées en [annexe 3](#).

► Focus sur la vie professionnelle

Bernard SIMONIN

Je vais vous présenter quelles sont les utilisations possibles en termes de politique publique d'un certain nombre de ces résultats ; ces utilisations concernent autant la Direccte, comme le Conseil régional ou d'autres institutions.

Pour mémoire, la Direccte a cofinancé l'extension régionale de l'enquête « IVQ », car il faut bien entendu des financeurs ; ce fut également le cas pour l'extension de l'enquête communautaire sur l'innovation.

Premier constat, les difficultés importantes à l'écrit apparaissent plus nombreuses en Île-de-France que, en moyenne, dans les autres régions. De même, c'est aussi les demandeurs d'emploi franciliens qui ont le moins accès à la formation ; cela peut être un élément de négociation notamment pour nos collègues de Pôle emploi : les budgets consacrés à la formation sont, en effet, relativement faibles, compte tenu des besoins de la population. Ce constat général vaut aussi pour les personnes qui travaillent et les actifs.

Cette enquête montre également que ces difficultés ne font qu'augmenter avec l'âge. Ce problème est lié non seulement au niveau de formation initiale des personnes concernées, mais aussi à une perte de compétences au cours de la vie professionnelle. Or, là encore, on s'aperçoit par ailleurs que l'accès à la formation professionnelle décroît avec l'âge, tant pour les salariés que pour les demandeurs d'emploi.

De plus, le taux énorme de personnes au foyer ayant des difficultés importantes face à l'écrit doit nous interpeller. Il n'est pas certain que ces difficultés excluent ces personnes du marché du travail mais la question mérite d'être posée. D'ailleurs, on sait très bien que ces personnes au foyer - surtout des femmes - sont pour beaucoup à la limite de l'inactivité. L'enjeu de pouvoir accéder à la formation quand on se retrouve dans ce type de dispositif est d'autant plus important. Un enjeu politique qui est loin d'être négligeable.

Selon les taux de difficulté, il existe par ailleurs un écart important selon que les personnes sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD). Cela renvoie aux politiques des partenaires sociaux qui réclament l'instauration d'un Droit individuel à la formation (DIF) pour les salariés en CDD.

Selon la taille de l'entreprise, 30 % des salariés des entreprises de moins de 11 salariés sont en difficulté face à l'écrit, contre 7 % dans les grandes entreprises, ce qui s'explique par le fait que les seconds, à catégorie socioprofessionnelle équivalente, ont un meilleur accès à la formation.

De même, on observe un énorme taux de difficulté importante face à l'écrit pour les ouvriers ; c'est notamment le cas dans les entreprises de la construction, derrière bien sûr l'enjeu Grand Paris, l'enjeu transformation des compétences nécessaires. Beaucoup d'enjeux qui, dans des actions publiques, donnent des résultats à peu près inverses - en termes de possibilité d'accès à la formation - aux résultats souhaités. Ce qui me frappe, c'est l'importance des écarts relativement forts sur toutes ces variables.

Ce type d'extension permet de récupérer le fichier détail de base de l'Insee pour travailler, à un rythme moins soutenu, d'autres questions, par exemple : quelle langue parle-t-on aujourd'hui dans le ménage ? ce n'est peut-être pas la première langue, le français... mais, c'est un indice pour redéfinir une population, sur laquelle on peut se dire là on a une population qui correspond à peu près au public sur lequel on veut plus d'informations.

Nous allons donc retravailler ces questions avec des sous-populations qui ne sont pas exactement les mêmes sur l'accès à la formation ou pas, car il y a des questions sur « est-ce que vous avez eu accès à la formation ces dernières années ou depuis que vous travaillez et si non pourquoi » ; des questions qui sont toujours importantes que l'on a dans certaines enquêtes liées à la catégorie socioprofessionnelle, mais sans lien avec les difficultés. Concrètement, retravailler ces fichiers c'est pour que l'on puisse avoir quelques éléments de tendance pour nos services opérationnels.

Échanges avec la salle

Benoît Oudin

Est-il possible de territorialiser les éléments de cette enquête régionale sur l'illettrisme et les difficultés face à l'écrit et en calcul, au moins jusqu'au niveau départemental ?

Corinne Martinez

Nous n'avons recueilli que 1 600 questionnaires au niveau régional et l'échantillon n'a pas été conçu pour être représentatif de chaque département francilien. Les seules informations exploitables au niveau départemental, voire communal, sont issues des données des Journées défense et citoyenneté (JDC) qui sont disponibles auprès du ministère de la Défense. Ces données seront d'ailleurs publiées dans la publication à paraître en décembre.

Serge Dobel

Les personnes au foyer en situation d'illettrisme sont typiquement des personnes que les conseils généraux ont à prendre en charge dans des démarches d'insertion et je pense notamment au public handicapé. En termes de traduction opérationnelle, des efforts sont faits pour essayer de ne pas pénaliser dans l'accès à la formation, mais aussi à l'accès aux droits, les personnes en grande situation d'illettrisme ou en grande difficulté par rapport à l'écrit ou à la compréhension. Il y a des collectivités qui commencent à s'interroger, à placer l'usager un peu plus au centre de leurs processus de travail pour rendre aussi le droit d'accès accessible et lisible à tous. Au conseil général, ces personnes-là sont nombreuses parmi celles que l'on a suivies dans le cadre des missions insertion, du RSA ou encore des populations handicapées.

Catherine Nasser

Pour répondre à M. Oudin, vous pouvez vous rapprocher de Défi métiers puisque nous travaillons sur l'illettrisme ; dans le cadre d'une territorialisation, nous avons les données JAPD (Journée d'appel et préparation à la défense) où nous pourrions étudier ces questions ou vous mettre en relation avec qui il faudra pour travailler sur cet aspect.

Comment les pistes et propositions que Bernard Simonin vient d'évoquer ont-elles été reçues par les opérationnels, notamment dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle ? Pourra-t-on faire en sorte que ceux qui en ont le plus besoin bénéficient de l'accès à la formation ?

Bernard Simonin

Globalement, toutes ces questions ont été abordées avec Pôle emploi. Ne serait-ce qu'à partir des données JAPD, on voit bien que - sans surprise - c'est en Seine-Saint-Denis que le taux d'illettrisme est le plus important et le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi est le moins important. Cela n'a pas eu, pour l'instant, de résultats sur le plan opérationnel, en dehors du fait que Pôle emploi a tout de même vu augmenter ses crédits formation en Île-de-France en 2013, par rapport à ceux des autres régions.

Jean-Louis Girodot

Je remercie Corinne Martinez et Bernard Simonin pour leur exposé. J'appelle Catherine Nasser, déléguée générale de Défi métiers, qui va nous présenter le rôle et le fonctionnement des Carif-Oref en général, et plus particulièrement celui de la région Île-de-France.

4. Rôle et fonctionnement des Carif-Oref

Catherine NASSER

1) Le statut des Carif-Oref

Défi métiers est le Carif-Oref de la région Île-de-France. On compte environ un Carif-Oref par région. Globalement, tous fonctionnent de la même façon.

Les missions de base de Défi métiers lui sont confiées par l'État et la Région. Il s'agit, en effet, d'un Groupement d'intérêt public (GIP) créé par l'État et la Région Île-de-France. Quelques rares Carif-Oref sont encore des associations présidées par des partenaires sociaux. En Île-de-France, le GIP est présidé par Jean-Paul Huchon qui, par délégation, a confié cette présidence à Hella Kribi-Romdhane, conseillère régionale ; le Direccte est, quant à lui, le vice-président. Le Carif-Oref d'Île-de-France dispose également d'un collège composé de partenaires sociaux et de représentants d'organismes de formation.

Un GIP est spécifiquement créé pour servir d'outil de mise en œuvre des politiques publiques Emploi-Formation avec les opérateurs et les décideurs. Les actions de Défi métiers concernent l'information sur l'offre de formation et l'observation de la relation formation-emploi afin d'assurer une meilleure insertion sur le marché du travail. Ce faisant, il constitue une aide à la décision pour les décideurs et une aide à l'appropriation des dispositifs publics. Défi métiers est donc utilisé par ses créateurs (les professionnels de l'emploi, la formation et l'orientation en Île-de-France), ainsi que par les opérateurs qui interviennent dans les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics - organismes de formation, structures d'accueil, structures d'information, associations, etc.

2) Missions et valeurs

Défi métiers est doté d'une mission de service public, d'une logique de proximité avec les territoires et les publics, mais il ne s'adresse pas pour autant au grand public. Il propose aux professionnels une expertise générale de la relation formation-emploi. La pérennité des actions et la capitalisation de l'information sont pour nous des principes essentiels afin de pouvoir mieux analyser les améliorations possibles, identifier les obstacles rencontrés par les opérateurs et en informer les pouvoirs publics. Défi métiers observe également une neutralité de tiers intermédiaire : nous ne sommes ni un outil de l'État, ni un outil de la Région, ni un outil des partenaires sociaux.

Les quatre familles de métiers au service de l'emploi-formation en Île-de-France qui définissent Défi métiers :

Animer / Professionnaliser

- . Accompagner la réflexion et la mise en œuvre des politiques publiques Emploi-Formation avec les opérateurs et les décideurs ;
- . Développer l'efficacité d'action des opérateurs Emploi-Formation.

Informier / Communiquer

- . Produire et diffuser les informations utiles aux professionnels du champ sur l'Emploi-Formation en Île-de-France.

Observer / Analyser

- . Contribuer à la compréhension de la relation Emploi-Formation.

Numériser / Partager

- . Accompagner la numérisation des productions de Défi métiers et favoriser le partage numérique entre et avec les professionnels de l'Emploi / Formation ;
- . Gérer et développer la collecte de l'offre de formation.

3) Orientations stratégiques

Les pouvoirs publics ont assigné à Défi métiers quatre grandes orientations stratégiques pour 2013 ; ces quatre orientations se déclinent à leur tour en actions prioritaires :

Accompagner les missions locales et contribuer à l'animation de leur réseau

- . Faciliter le déploiement des « emplois d'avenir » par les missions locales ;
- . Finaliser l'autonomie des missions locales dans leur système d'information et transférer les compétences et les responsabilités ;
- . Renforcer l'adéquation des professionnels avec l'évolution de leurs métiers ;
- . Améliorer le suivi des jeunes et des activités des missions locales.

Faciliter l'accès à l'offre de formation et à la qualification et en promouvoir l'égalité d'accès

- . Renforcer l'utilisation du dispositif de VAE individuelle et collective ;
- . Améliorer l'information sur l'offre de formation en Île-de-France ;
- . Faciliter les orientations en formation.

Faciliter l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours

- . Élaborer et mettre en œuvre le Plan 2013-2016 de lutte contre l'illettrisme ;
- . Animer le réseau des référents « handicap » des organismes de formation ;
- . Contribuer à lutter contre le décrochage (notamment scolaire).

Anticiper les évolutions de l'emploi et des compétences dans les territoires et contribuer à l'adaptation de l'offre de formation

- . Contribuer à un développement durable dans la relation emploi-formation ;
- . Développer la prospective des secteurs, des métiers et des compétences ;
- . Réaliser ou coréaliser des diagnostics emploi et formation territoriaux.

4) Quelques exemples de réalisation en 2013

<p>Emplois d'Avenir - 2 guides pratiques à destination des missions locales : « Fiches secteurs » et « Fiches parcours »</p> <p>« Les jeunes franciliens face à l'emploi en 2012 » (données chiffrées sur l'activité des missions locales en Île-de-France)</p> <p>« Les professions vertes et potentiellement verdissantes » (Focale n° 19, document d'étude et conférence)</p>	<p>Illettrisme - 2 guides pratiques : « Prendre en compte la réalité de l'illettrisme dans les pratiques professionnelles des Cap Emploi » « Les structures d'insertion par l'activité économique d'Île-de-France face aux situations d'illettrisme »</p> <p>Sanitaire et social : « Les établissements d'accueil des jeunes enfants en Île-de-France et leurs équipes » (Focale n° 20) « La formation des dirigeants de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France » (étude)</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ateliers utilisateurs Kélios et lancement de DOKELIO en Île-de-France	« Les créations d'emploi en Île-de-France à l'horizon 2030 - L'impact important du Grand Paris sur les créations d'emploi » (Focale n° 21)
3 décembre 2013 : Première conférence annuelle des utilisateurs du GIP	

5) L'organisation

L'organisation de cette structure est complexe. En effet, Défi métiers fonctionne à la fois en mode matriciel et en mode projets dans la mesure où nous avons quatre métiers qui doivent fonctionner les uns avec les autres. En outre, le Carif-Oref d'Île-de-France, constitué d'une équipe de 50 personnes, est, proportionnellement, le plus petit de France. Or 30 % des organismes de formation se trouvent en Île-de-France et le Carif-Oref doit collecter l'offre de formation de toute la région francilienne, ce qui suppose des actions de mobilisation importantes. Aussi, doit-il y avoir des retours vers ces organismes de formation et qu'ils y trouvent un intérêt pour être dans nos bases de données et être sur notre site Internet ; l'objectif est de consulter l'offre de formation en Île-de-France, qu'elle soit conventionnée par les pouvoirs publics ou qu'elle ne le soit pas. En effet, la formation est financée par les entreprises, par les pouvoirs publics mais aussi par les ménages eux-mêmes - aujourd'hui, sur le marché de la formation, 4 % des financements viennent des ménages. De plus, les politiques publiques et les politiques des partenaires sociaux vont vers cette direction, c'est-à-dire faire en sorte que la personne puisse co-construire son parcours professionnel. Doivent donc être mis en place, des outils et des éléments qui lui permettent de le faire.

Une ingénierie spécifique (par métier) est, par ailleurs, développée autour des métiers du Carif-Oref, où sont identifiés des projets et des livrables, afin que nos productions répondent au mieux aux besoins des professionnels.

6) La gouvernance

Enfin, la gouvernance d'un GIP est centrée autour d'une assemblée générale où siègent l'État, le Conseil régional, les acteurs socio-économiques et les partenaires sociaux représentatifs. A ce titre, l'Union professionnelle des artisans (UPA) doit d'ailleurs rejoindre sous peu la gouvernance. Le GIP dispose également d'un conseil d'administration et d'un bureau, constitué par le Conseil régional, la Direccte et les partenaires sociaux.

La gouvernance de Défi métiers

Assemblée Générale

État - Préfet d'Île-de-France, Préfet de Paris - Direccte Île-de-France ;

Conseil régional d'Île-de-France ;

Partenaires sociaux : CGPME, MEDEF, CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC ;

Acteurs socio-économiques : Afpa, Pôle Emploi, Agefiph, ARML, Alliance Ville emploi, FFP, FONGECIF, GIM, USGERES, OPCALIA, AGEFOS, CRCI, CMA.

Bureau

Présidente : Hella Kribi-Romdhane, Conseillère Régionale ;
Vice-président : Laurent Vilboeuf, Direccte ;
Membres : État, Conseil régional, Partenaires sociaux.

Voilà les grands métiers de Défi métiers et nous sommes à votre disposition pour travailler avec vous autant que faire se peut. Je vous remercie de votre attention.

Éric Gillet

Je ne vois pas le président Boucherat mentionné dans le GIP, n'est-il pas entré dans le GIP ?

Catherine Nasser

C'est exact, mais cette entrée ne sera effective qu'au 1^{er} janvier 2014, date de la nouvelle convention constitutive pour sept ans (2014 - 2021).

Jean-Louis Girodot

Merci Madame Nasser pour votre exposé. Pour terminer cet après-midi, je vous invite à suivre la présentation du programme de travail du CRIES. Jean tu as la parole.

5. Programme de travail du CRIES (mi-2013 / mi-2014)

Jean LIENHARDT

Je vais essayer de donner quelques pistes de travail et perspectives pour 2013-2014 : qu'est-ce que va faire le CRIES ? Qu'est-ce que peut faire le CRIES ?

Ce n'est qu'une ébauche, mais toute proposition d'ajout venue de l'assemblée est la bienvenue. Les deux points forts de ce programme concernent les statistiques d'entreprise et la mesure de la pauvreté et de la précarité au niveau local.

► Le CRIES au 4^e trimestre 2013

Séance d'information sur les « statistiques d'entreprises »

Une réunion d'échanges sur les statistiques d'entreprises est prévue le 16 décembre après-midi à la Direction générale de l'Insee.

Un décret du 20 décembre 2008 propose une nouvelle définition des entreprises. Aussi, on se demande, quatre ans après, comment ce nouveau décret a été mis en œuvre dans les opérations statistiques concernant les entreprises. Vous savez le fait statistique est très long à se mettre en œuvre. Typiquement, la durée de vie d'une enquête est de l'ordre de deux ans, entre la conception, l'instruction sur le terrain et l'exploitation. On avait un dispositif qui a été complètement renouvelé et on commence à en tirer les premiers enseignements.

Comme il y a nouvelle définition, il y a nouvelle vision du système productif ; pour la statistique, quand on change les cadres structurels, les nomenclatures, les définitions ou les concepts, on a des yeux nouveaux sur les choses.

On peut aussi se réinterroger sur qu'est-ce qu'une entreprise régionale ? Vous savez le problème de la régionalisation des enquêtes d'entreprises est que les entreprises ont une

fâcheuse tendance à ne pas déclarer au bon niveau local leur activité et leurs caractéristiques, ce qui complique beaucoup la lecture des choses.

Le décret de 2008 propose une nouvelle définition, celle de « l'Entreprise de taille intermédiaire » (ETI) : quel intérêt de cette nouvelle catégorie d'entreprise ? Cette définition a été très demandée politiquement mais sa pertinence sur le plan statistique pose question.

La demi-journée de travail de décembre prochain sera d'ailleurs l'occasion de s'interroger sur d'autres points :

- quelques aspects franciliens ;
- le futur de statistiques d'entreprise : le profilage des groupes ;
- point sur la diffusion des statistiques renouvelées.

Référence : diffusion régionale coordonnée des statistiques d'entreprise d'avril 2013.

▷ **Le CRIES au 1^{er} semestre 2014**

Rencontre sur la « mesure de la pauvreté locale »

Notre rencontre traditionnelle du mois de juin sera, quant à elle, consacrée à la mesure de la précarité et de la pauvreté au niveau local en Île-de-France. Plusieurs initiatives récentes ou à venir autour de ce thème ont, en effet, attiré notre attention. Ce sont :

- une journée scientifique organisée en septembre 2013 par l'Observatoire parisien pour l'insertion et la lutte contre l'exclusion (Opile) et l'Apur ;
- une publication sur la pauvreté en Île-de-France programmée pour novembre 2013 dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Caisse d'allocations familiales (CAF) d'Île-de-France ;
- un travail en cours - interne à la direction régionale de l'Insee - d'investissement-kit d'étude sur « la pauvreté et les territoires » ;
- un colloque sur la pauvreté, organisé par la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale (MIPES), prévu pour mai 2014.

▷ **Activités diverses**

Actes de l'assemblée plénière d'octobre 2013 (janvier 2014).

Synthèse des programmes de travail des membres du CRIES (mai 2014) : ce document relatif aux PAT des opérateurs régionaux collaborant au système statistique régional est généralement apprécié et donne à voir un impressionnant panel de compétences et de travaux.

Assemblée plénière du CRIES (octobre 2014).

▷ **Autres sujets d'intérêt pour le futur**

Spécial zoom sur les entreprises de taille intermédiaire (ETI)

- . en complément à la demi-journée entreprises de décembre 2013 ;
- . interrogations d'actualité sur cette famille d'entreprises.

Travail sur les indicateurs sociaux départementaux

- . demande (récurrente ?) des conseils généraux ;
- . en lien avec le projet national (faiblement suivi en Île-de-France) ;
- . effort particulier de la DR vers les acteurs publics départementaux ;
- . quel mode de travail ?

Statistiques sur le Bassin parisien

- . réflexion de l'État (préfectures de 8 régions) sur ce périmètre ;
- . implication de structures franciliennes.

Point d'avancement des travaux sur les ITDD

- . « service après-vente » de la rencontre CRIES de juin 2012 sur les ITDD.

Etc.

7. Réactions au programme de travail

Jean-Louis Girodot donne la parole à la salle pour des réactions : outre les perspectives de travail avancées aujourd'hui, l'assemblée a-t-elle des doléances, des propositions de contribution ou des suggestions à formuler au CRIES ?

Bernard Simonin

La Direccte risque d'être fortement sollicitée au sujet des nouveaux territoires de la politique ville, qui seront définis prochainement. Ce chantier ne pourrait-il être pris en charge par le CRIES ?

Jean-Louis Girodot

Nous prenons note de cette suggestion. La politique de la ville et des territoires fera l'objet d'une attention particulière lors de la réunion de travail de juin 2014, mais il n'est pas envisagé pour l'heure d'élargir la réflexion à la politique de la ville dans son ensemble.

Benoît Oudin

Je suis évidemment favorable au travail sur les indicateurs départementaux mais également au travail sur la pauvreté, qui est au cœur de nos préoccupations. La pauvreté, en effet, n'est pour l'instant mesurable que jusqu'à l'échelon départemental et nous aimerions pouvoir la mesurer à un niveau plus fin.

Jean-Louis Girodot

Le CRIES est très favorable au développement d'indicateurs, car ces derniers donnent sens à des notions qui méritent d'être clarifiées.

Serge Dobel

Il serait bon de travailler ensemble à la constitution d'un corpus d'indicateurs sur la précarité afin que l'on puisse homogénéiser et aussi pour que l'on puisse se comparer. De même, les conseils généraux en sont demandeurs, notamment sur la thématique du handicap.

Jean-Louis Girodot

Nous tiendrons compte de ces remarques dans la préparation de la réunion de juin 2014.

Jean Lienhardt

La question est de savoir jusqu'où l'on peut tirer dans les territoires les indicateurs correspondants. Ce travail se fera plutôt en amont de la réunion de juin. En aval, un travail sur les zonages peut être envisagé. Mais tout dépend du calendrier car il faudrait que les travaux en cours sur les zonages aboutissent d'ici là. Concernant la problématique générale des indicateurs départementaux, une méthode précise devra être définie : il faut savoir comment et avec qui la constitution de ce corpus peut s'organiser.

Anne-Marie Romera

Concernant les statistiques sur le Bassin parisien, les autres régions sont-elles impliquées dans la production de statistiques ? et sur quels domaines ?

Sylvie Lagarde

En effet, les huit régions sont impliquées. Cinq groupes de travail ont été définis avec des têtes de file qui sont confiées aux différentes régions du Bassin parisien.

L'Insee participe au groupe de travail sur « l'emploi et l'économie métropolitaine du Bassin parisien » (tête de file : Direccte Île-de-France). Les quatre autres groupes sont concernés sur les questions de « démographie, de profils de migration entre les territoires du Bassin parisien », de « transports », « d'énergie » et « d'aménagement du territoire ».

Clôture de Jean-Louis Girodot, Président du CRIES

Je vous propose de clore cette assemblée plénière du CRIES et je vous remercie pour votre participation active, pour vos propositions, vos questions et vos suggestions.

L'assemblée plénière du CRIES est un exercice un peu particulier qui inquiète toujours le Bureau du CRIES, du fait des figures imposées qui doivent y être abordées, mais également des figures libres, car celles-ci impliquent de choisir des thèmes aussi proches de vos préoccupations comme de celles du CRIES.

Je vous remercie ainsi que les personnes qui ont organisé cette rencontre, Françoise Beaufils et nos deux secrétaires généraux, Éric Gillet et Jean Lienhardt.

Ma mandature au CESER arrive à son terme. J'ai eu beaucoup de plaisir à présider ce CRIES. J'espère avoir l'occasion de vous revoir bientôt et merci à vous, encore une fois, pour votre attention et vos apports, car le CRIES est une œuvre collective.

La séance est levée à 17h 15

Assemblée plénière du CRIES du 16 octobre 2013

Liste des annexes

- Annexe 1 Point de conjoncture de la région Île-de-France
L'actualité en 12 graphiques (Situation au 5 novembre 2013)
- Annexe 2 Rapports et avis rendus par le CESER d'Île-de-France
en 2012 et 2013
Regroupement par commission compétente
- Annexe 3 L'enquête « Information et vie quotidienne » (IVQ 2011)
Quelques études publiées par l'Insee
- Annexe 4 Comprendre et agir pour l'Emploi-Formation en **Île-de-France**
Plaquette de présentation de Défi métiers, le Carif-Oref francilien
- Annexe 5 Signification des sigles
- Annexe 6 Liste des participants

Retrouvez l'ensemble des travaux du CRIES
sur le site Internet : www.cries-idf.fr

Annexe 1

Conjoncture économique de la région Île-de-France
L'actualité en 12 graphiques
(Situation au 5 novembre 2013)



"Conjoncture -
L'actualité en graphiic



Ce Point de conjoncture (version courte) a été conçu et actualisé par le service « Prospective et évaluation » de la Région Île-de-France sur la base d'informations fournies









par l'Insee Île-de-France, la Direccte, Pôle emploi, la Banque de France, OSEO, les Bases BIEN et Perval des Notaires, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat et le Crocis de la CCIP, le COE-Rexecode ainsi que de données statistiques publiques collectées sur internet.

Annexe 2

Rapports et avis rendus par le CESER d'Île-de-France en 2012 et 2013 regroupés par commission compétente

Le site Internet du CESER permet de consulter l'ensemble des rapports et avis : www.ceser-iledefrance.fr .

COMMISSIONS	INTITULÉ DU RAPPORT OU AVIS	PROBLEMATIQUE	DATE
Action européenne et internationale	Rapport sur les actions internationales des acteurs franciliens : quel champ et quels partenariats pour le Conseil régional ?	 "Synthèse-Actions internationales des a	18/04/13
Agriculture, environnement et ruralité	La révision de la stratégie régionale en matière de biodiversité	 "Avis-Stratégie régionale en matière	17/09/13
	Grandes orientations du Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) 2016-2021 du Bassin Seine-Normandie et cours d'eau côtiers normands	 "Avis-Grandes orientations-SDAGE :	18/04/13
Aménagement du territoire	Premier avis sur les projets de loi constitutifs de l'acte III de la décentralisation	 "Avis-Acte III de la décentralisation.pdf"	10/07/13
	Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) : avis dans le cadre des personnalités qualifiées	 "Avis-SDRIF arrêté le 25-octobre-2012.pd1	23/01/13
Culture et communication	Art et santé : les animations artistiques en milieu de soin en Île-de-France	 "Synthèse-Art et santé.pdf"	17/09/13
Éducation, formation, enseignement et recherche	Contrat de plan francilien pour le développement de la formation professionnelle 2013-2014	 "Avis-Formation professionnelle 2013	13/06/13
	Plan régional de lutte contre le décrochage scolaire	 "Avis-Lutte contre le décrochage scolaire.ç	18/04/13

Emploi et développement économique	Mise en œuvre de la SRDEI : le dispositif régional « Rebonds », une aide aux entreprises en difficulté	 "Avis-Dispositif Rebonds.pdf"	17/09/13
	« CESER Actu » sur « la filière aéronautique et spatiale, un domaine d'excellence francilien »	 "Rapport-Filière aéronautique et spat"	23/01/13
	« CESER Actu » sur « les aides régionales à l'emploi : bilan et perspectives »	 "Rapport-Aides régionales.pdf"	23/01/13
	Quelles opportunités d'emploi et de développement économique au sein de la filière agro-alimentaire francilienne ?	 "Synthèse-Filière agro-alimentaire fran"	23/05/13
Finances et plan	Le budget primitif 2013 du Conseil régional	 "Avis-Budget primitif 2013.pdf"	13/12/12
Santé, solidarité et affaires sociales	Les actifs en situation de précarité en Île-de-France : comment éviter l'exclusion ?	 "Synthèse-Actifs en situation de précarité"	17/09/13
Tourisme, sports et loisirs	Le mouvement sportif en Île-de-France face aux nouvelles normes de gouvernance territoriale	 "Synthèse-Mouvement sportif en Ile-de-F"	28/02/13
Ville, habitat et cadre de vie	L'accès au logement des ménages à bas revenu	 "Synthese-Accès au logement des ménag"	17/09/13

Annexe 3

L'enquête « Information et vie quotidienne » (IVQ 2011) Quelques études publiées par l'Insee

  "Insee n° 400.pdf"	<p style="text-align: center;">« Un million de Franciliens en difficulté importante face à l'écrit » <i>Insee Île-de-France à la page</i>, n° 400, décembre 2012 :</p> <p style="text-align: right;">Yann Caenen, Insee Île-de-France</p>
  "Insee n° 304.pdf"	<p style="text-align: center;">« Les Franciliennes, plus diplômées que les Franciliens, ont pourtant autant de difficultés face à l'écrit » <i>Insee Île-de-France Faits et chiffres</i>, n° 304, mars 2013 :</p> <p style="text-align: right;">Yann Caenen, Insee Île-de-France</p>
  iana13.pdf	<p style="text-align: center;">« Mesurer les compétences des adultes : comparaison de deux enquêtes » (IVQ et PIAAC) <i>Insee Analyses</i>, n° 13, octobre 2013 :</p> <p style="text-align: right;">Nicolas Jonas et Alexandre Lebrère, Insee Patrick Pommier, DARES Bruno Trosseille, DEPP</p>
 "Insee n° 410.pdf"	<p style="text-align: center;">Trois nouvelles publications depuis l'assemblée plénière</p> <p>Synthèse : « Trois Franciliens sur dix sont en difficulté importante à l'écrit, à l'oral ou en calcul » <i>Insee Île-de-France à la page</i>, n° 410, novembre 2013 : Nathalie Augustine et Céline Perrel, Insee Île-de-France</p> <p>Dossier : « Les personnes en difficulté face à l'écrit » <i>Insee Île-de-France Regards sur...</i>, décembre 2013. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=20613</p> <p style="text-align: right;">« Les personnes en difficulté à l'écrit : des profils régionaux variés » <i>Insee Première</i>, n° 1475, novembre 2013 : Jonathan Brendler, direction régionale de Haute-Normandie</p>
 "insee n° 1475.pdf"	

Annexe 4

Comprendre et agir pour l'Emploi-Formation en Île-de-France
Plaquette de présentation de Défi métiers, le Carif-Oref francilien



Le Carif Île-de-France, renommé Défi métiers en 2012, est un groupement d'intérêt public qui rassemble les principaux acteurs régionaux de la formation et de l'emploi. Sa mission : accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des politiques régionales dans le domaine de la formation, de l'orientation et de l'emploi.

édito



La formation et l'emploi constituent des défis considérables. Le développement des compétences et leur reconnaissance doivent permettre à chacun d'exercer un métier et pas seulement d'occuper un emploi, souvent précaire et à l'avenir incertain. C'est ainsi que la "ressource humaine" sera au coeur de la compétitivité économique et de la cohésion sociale.

Pour mieux répondre à ces défis, le GIP CARIF a décidé, avec le concours de tous ses membres et partenaires, de revoir son positionnement en adoptant une marque : **Défi métiers**. Notre objectif est d'aider encore mieux à faire face aux évolutions en cours en répondant à ce DEFI : donner l'opportunité à chacun d'accéder à un emploi constituant un vrai METIER, c'est-à-dire un travail qualifié, reconnu et, grâce à la formation, ouvert sur l'avenir. Je m'engage à ce que Défi Métiers facilite et contribue à une meilleure information et compréhension de l'emploi-formation en Ile-de-France.

Catherine Nasser, Déléguée générale



Un nouveau logo pour incarner le positionnement de Défi métiers :

Les réseaux :

Les initiales D et M, réunies et épurées, figurent une symbolique d'arches ou de passerelles reliant les hommes et leurs compétences.

La territorialisation :

Ces arches associées aux points de couleurs peuvent laisser entrevoir le plan de métro parisien, territoire sur lequel **Défi métiers** déploie les missions qui lui sont confiées. Elles symbolisent notre ancrage francilien et la solidité de notre structure.

Les hommes :

Les touches colorisées associées aux arches incarnent l'humain. **Défi métiers** est un outil au service des acteurs institutionnels et des opérateurs pour accompagner la réflexion et la mise en œuvre des politiques publiques Emploi-Formation. Comprendre et se comprendre, agir ensemble : **Défi métiers** est une interface opérationnelle et stratégique entre les acteurs de l'Emploi-Formation.



Ensemble, pour l'Emploi-Formation

Ensemble

Défi métiers est un groupement d'intérêt public. Il réunit, par nature des membres pour la réalisation d'objectifs partagés. Il est ainsi un lieu d'interface, de rencontres, de convergence, de co-construction. Au-delà d'enjeux partisans ou particuliers, il défend l'intelligence collective. En cohérence, en synergie, ensemble...

Pour l'Emploi-Formation

Ensemble, mais pour quoi faire ?

Pour agir contre le chômage, pour anticiper les mutations économiques, pour faire parler emploi et formation. La compréhension de la relation emploi et formation, l'information sur la formation et les métiers, le développement de l'efficacité des opérateurs et des dispositifs sont au coeur du champ d'intervention de **Défi métiers** : l'Emploi-Formation.



nos missions

- Animation des missions locales
- Développement de la VAE
- Insertion des publics spécifiques et lutte contre l'illettrisme
- Observation du secteur sanitaire et social
- Réflexion pour un développement durable

nos thématiques

- Maîtrise des données Emploi-Formation
- Evolution de l'offre de formation
- Gestion territoriale des emplois et des compétences

nos métiers

• Animer

Accompagner la réflexion et la mise en oeuvre des politiques publiques Emploi-Formation

L'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques impliquent une convergence de réflexion et d'actions facilitée par des logiques de partenariat et de mise en réseau des acteurs.

Défi métiers participe activement à cette dynamique en créant des espaces d'échange et de mutualisation de connaissances et de pratiques, et en apportant un conseil technique d'expert Emploi-Formation.

Extraits du programme 2012 :

une cartographie de l'offre de services d'AIO francilienne, une analyse de l'offre et de l'appareil de formation, un appui à l'actualisation de la charte de saisie Parcours3 des missions locales, un appui aux Etats généraux de la conversion écologique et sociale.

• Professionnaliser

Développer l'efficacité d'action des opérateurs Emploi-Formation

L'évolution de la situation économique et de l'emploi implique que les acteurs travaillent toujours plus en réseau, développent leurs compétences au-delà de leur métier de base.

Défi métiers y contribue en créant des outils et des dispositifs de professionnalisation, en utilisant toutes ses ressources internes et en faisant appel à l'expertise externe adaptée à chaque dossier.

Extraits du programme 2012 :

journées de professionnalisation des antennes relais conseil en VAE, réalisation du plan régional de formation des missions locales, participation aux journées sur l'offre de formation, élaboration de guides techniques...

• Informer

Partager les informations et les analyses sur l'Emploi-Formation

Pour comprendre, décider, mettre en oeuvre, agir, à chaque étape, dans chaque situation, l'homme se nourrit d'informations.

Le rôle moteur de **Défi métiers** est la production, le recueil et le partage d'informations utiles sur l'emploi et la formation pour les acteurs d'Ile-de-France, décideurs ou opérateurs.

Extraits du programme 2012 :

gestion et développement de la base offre de formation Kélios, animation et développement du site web lesmetiers.net, cartographie dynamique des structures d'accueil, d'information, d'orientation et de formation franciliennes, information "multicanal" sur l'offre de formation en Ile-de-France...

• Observer

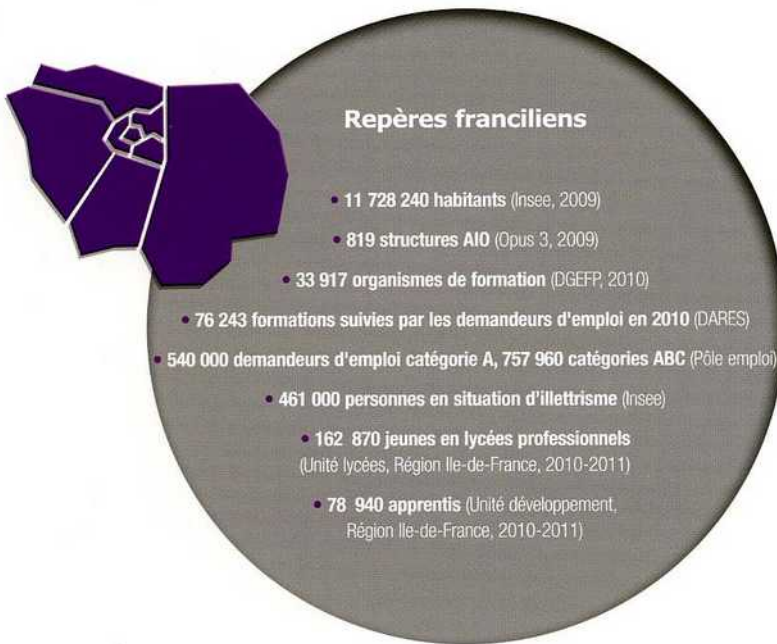
Contribuer à la compréhension de la relation Emploi-Formation

Par sa présence auprès des opérateurs, par ses retours d'expérience et par la mission d'observatoire régional Emploi-Formation qui lui est confié, **Défi métiers** est un outil d'aide à la décision, au service des décideurs et des opérationnels. Il accompagne le pilotage et la mise en oeuvre des politiques publiques Emploi-Formation.

Défi métiers produit, capitalise et diffuse une expertise ayant vocation à nourrir la réflexion, dynamiser les démarches partenariales, et favoriser une appropriation collective de diagnostics partagés et utiles pour l'action. Ces études peuvent ainsi aller d'un simple état des lieux chiffré de l'existant jusqu'à une analyse problématisée et multidimensionnelle.

Extraits du programme 2012 :

analyse de l'offre de formation et de l'insertion (dans le sanitaire et social ; l'ESS, et le développement durable), prospective des métiers et des besoins de compétences, diagnostic de la situation des jeunes accueillis par les missions locales, observer le développement de l'alternance, apporter un appui à la GPEC territoriale.



• 16, avenue Jean Moulin 75014 Paris • 01 56 53 32 32
 • www.defi-metiers.fr • communication@defi-metiers.fr

Défi métiers est une marque du CARIF Ile-de-France

Annexe 5

Signification des sigles

ANLCI	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
CAF	Caisse d'allocations familiales
Carif-Oref	Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation Observatoire régional de l'emploi et de la formation
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CESER	Conseil économique, social et environnemental régional
CIS	Community innovation survey (enquête communautaire sur l'innovation)
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
CRMA	Chambre régionale de métiers et d'artisanat d'Île-de-France
Défi métiers	Le Carif-Oref francilien
DIAF-RP	Diffusion infracommunale à façon du recensement de la population
DIF	Droit individuel à la formation
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRIEA	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
ENL	Enquête nationale Logement
ESS	Economie sociale et solidaire
ETI	Entreprises de taille intermédiaire
GIP	Groupement d'intérêt public
IAU îdF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France

Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
ITDD	Indicateurs territoriaux de développement durable
IVQ	Enquête Information et vie quotidienne
JAPD	Journée d'appel et préparation à la défense
JDC	Journée défense et citoyenneté
Mipex	Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale
OPILE	Observatoire parisien pour l'insertion et la lutte contre l'exclusion
PDU	Plan de déplacements urbains
RP	Recensement de la population
SDRIF	Schéma directeur de la région Île-de-France
SRDEI	Stratégie régionale de développement économique et d'innovation
SRI	Stratégie régionale d'innovation
S3	Nouvelle stratégie de spécialisation intelligente
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UPA	Union professionnelle des artisans
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Annexe 6

Liste des participants à l'assemblée plénière du CRIES du 16 octobre 2013

AUGUSTINE Nathalie	Insee Île-de-France
BEAUFILS Françoise	Insee Île-de-France - CRIES
BEAUPRE Marie	DRAC Île-de-France
BEN-MEZIAN Morad	Carif-Oref francilien
BERNARD Christophe	DRJSCS
BOUCHERAT Jean-Claude	CESER Île-de-France - Président
BOUDJADJA Aouda	Pôle emploi Île-de-France
BROUILLET Frédéric	Insee Île-de-France
CHEVEAU Christine	Driaaf Île-de-France
CHOMETON Éric	DRIHL
CONNIN Benoit	Averti
DHUNE Marielle	Insee Île-de-France
DOBEL Serge	Conseil général du Val-d'Oise
FREEDMAN Martine	Conseil régional Île-de-France
GILLET Éric	CESER Île-de-France - CRIES
GIRODOT Jean-Louis	CRIES - Président
GUHUR Valérie	CESER Île-de-France
HERNANDEZ Patrick	Insee Île-de-France
HIBERT Arthur	Conseil général de Seine-et-Marne
JEANMOUGIN Gilles	Atelier
JOIN-LAMBERT	Conseil régional Île-de-France
KIRTHICHANDRA Annie	Driaaf Île-de-France
LABRADOR Jessica	Insee Île-de-France
LAGARDE Sylvie	Insee - Directrice régionale
LALOUÉ Sandra	Banque de France

<p> LANDOUER Pierre-Yves LEGRAND Nicolas LE PRIOL Mickaël LIENHARDT Jean LOMBARD Fabienne LUCCIONI Danièle MARTINEZ Corinne MAUGIS Sylvain MONNIER Romain MOUSSAOUI Abdallah NASSER Catherine OLIVEREAU Joseph OUDIN Benoit REY Florence ROMERA Anne-Marie SIMONIN Bernard VOINOT Jean-Michel </p>	<p> DRIEA CEEVO Crocis de la CCIP Insee Île-de-France - CRIES Driaaf Île-de-France CESER Île-de-France Insee Île-de-France Rectorat de Paris CRMA d'Île-de-France Pôle emploi Île-de-France Carif-Oref francilien CESER Île-de-France Conseil général de l'Essonne Conseil régional Île-de-France IAU Île-de-France Direccte Île-de-France DRJSCS </p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------